



# Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



Présentation du 7-9 Avril 2014 à Genève



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



Stratégie Nationale de l'Assistance aux Victimes  
en République du Burundi



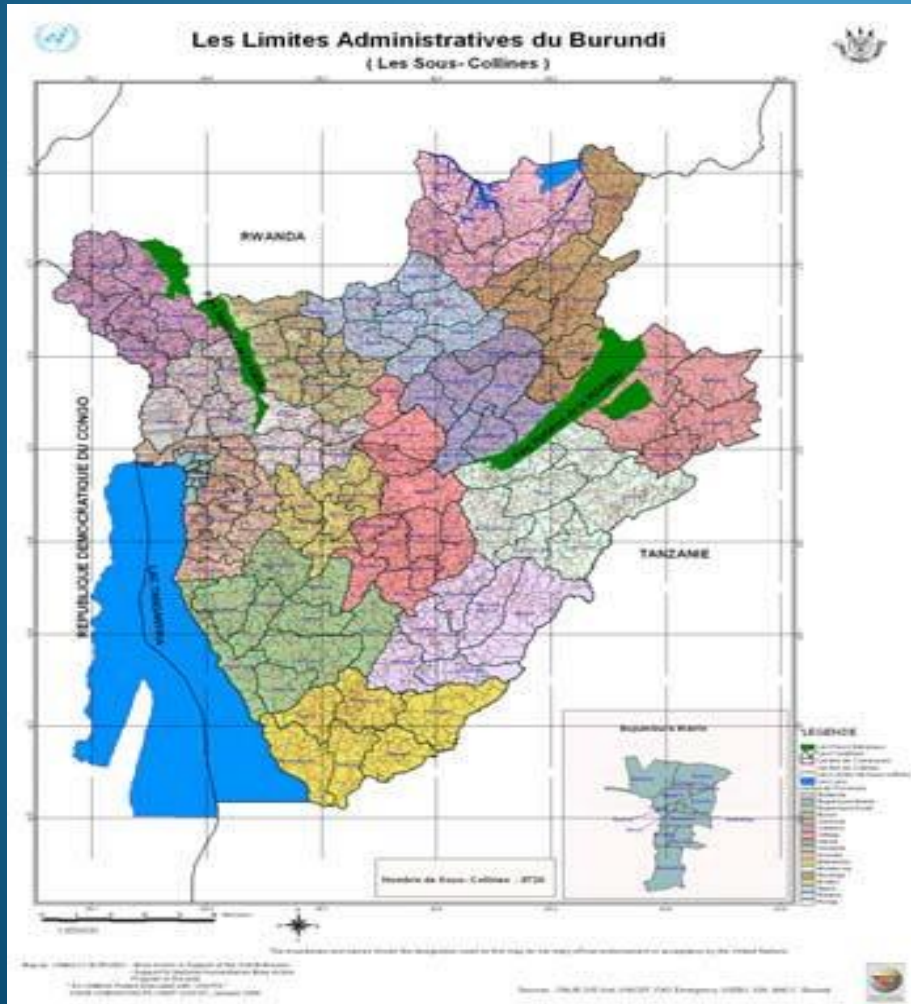
## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



- ❑ Le Burundi est un pays d'Afrique Centrale et de l'Est avec une superficie de 27.834 km<sup>2</sup> et plus de 8 millions d'habitants, une densité de 297 habitants au km<sup>2</sup>
- ❑ Il a été secoué par des conflits répétitifs qui, aujourd'hui ont trouvé une heureuse issue grâce aux efforts conjugués de la population, des autorités nationales et de la Communauté Internationale;
- ❑ Le Burundi a ratifié le Traité d'Ottawa le 22 juillet 2003, le traité est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> Avril 2004;
- ❑ Comme partout ailleurs, la guerre a fait que les belligérants fassent recours aux mines et autres pièges, ce qui a occasionné des morts, des blessés et beaucoup de victimes qui méritent notre particulière attention et leur reconnaissance comme des êtres humains à part entière;
- ❑ Le Burundi a mis en place une Direction de l'Action Humanitaire contre les Mines et REG basée au sein de la Direction Générale de la Protection Civile (Ministère de la Sécurité Publique) comme «Autorité Nationale responsable des mines et restes explosifs de guerre » en sigle DAHMI.



# Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



BURUNDI STRUCTURE  
ADMINISTRATIVE

17 Provinces

129 Communes

2.615 Collines

8.725 Sous-Collines



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### SITUATION ACTUELLE

- ❑ Le Burundi est signataire depuis Avril 2007 de la Convention relative aux Droits et des Personnes Handicapées et a été récemment ratifiée;
- ❑ Le Burundi est engagé à promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance des droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales pour les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque;
- ❑ Une stratégie nationale d'assistance aux victimes a été mise en place avec la participation des concernés;
- ❑ Le Burundi ne fait pas de distinction ni de discrimination parmi les handicapés (de par la nature et/ou cause de l'handicap);



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



- ❑ Une enquête nationale pour identifier les handicapés a été entreprise avec le concours de l'ONG Handicap International Belgique au Burundi;
- ❑ Trois provinces du sud-est ont été déjà couvertes à savoir Makamba, Rutana, Ruyigi et les résultats partiels débouchant sur les conclusions suivantes:
  - 61% sont des handicapés moteurs;
  - 30% sont des handicapés sensoriels;
  - 9% sont des handicapés mentaux.
- Le handicap frappe essentiellement la tranche d'âge 6-30ans.



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### SITUATION ACTUELLE(suite)

- ❑ Sur les 2630 personnes handicapées identifiées dans les 3 provinces, 680 sont des victimes de mines et de REG soit un Pourcentage de 26%;
- ❑ Une constante se dégage:
  - 80% des victimes de mines sont de sexe masculin;
  - 20% des victimes sont de sexe féminin
- Toute nature de handicap confondue, on obtient:
  - ✓ 57% des personnes en situation de handicap (PSH) sont de sexe masculin;
  - ✓ 43% des personnes en situation de handicap (PSH) sont de sexe féminin.



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### Situation statistique des victimes de Mines

- La population active est beaucoup plus touchée dans l'handicap en général que dans celui provenant des accidents par mines;
- Près de 1500 victimes de mines et REG ont été recensées
- Les familles des handicapés ont de sérieux problèmes de subsistance puisque certaines d'entre elles ne peuvent pas subvenir aux besoins en soins médicaux et autres des leurs ou que l'un des membres ne peut plus répondre aux besoins;







## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### Tableau des zones dangereuses –victimes par province

N°	Province	Niveau impact	Nb zones suspectes(SHAs)	% SHA	Nb victimes	% victimes
1	Ruyigi	Haut	66	28	90	6
2	Rutana	Haut	55	23	128	9
3	Bubanza	Haut	35	15	461	32
4	Makamba	Haut	34	14	462	33
5/6	Bujumbura rural+Mairie	Haut	33	14	209	15



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



- La majorité des victimes se situent entre 1996 et 2003;
- 34% des victimes sont des enfants (1-20ans) et 50% sont des adultes 21-50ans;
- Occupation:
  - 75% agriculteurs;
  - 11% étudiants;
  - 3% militaires;
- Au moment de l'accident:
  - 27% participaient à des activités domestiques;
  - 33% se déplaçaient à pied;
  - 11% Participaient à des activités agricoles et/ou gardaient les animaux domestiques;
  - 10% étaient en opérations militaires



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### Conséquences des accidents par mines et REG

- 84% des victimes ont été blessées;
- 16% des victimes sont décédées;
- 2/3 des avaient déjà fréquenté la zone de danger avant l'accident;
- 88% des victimes interrogées n'étaient pas conscientes du danger;
- 50% des lésions se situent au niveau des membres inférieurs
- 20% se situent au niveau des membres supérieurs
- ✓ *La majorité des victimes ont un problème de mobilité et donc ont besoin de prothèses, béquilles et chaises roulantes*



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### Etat des lieux d'assistance aux victimes au Burundi

#### Soins:

- les ONG sont responsables des soins sur les lieux de l'accident et leur transfert vers les hôpitaux;
- La réanimation et le traitement chirurgical sont faits au niveau du centre traumatologique des établissements médicaux;

#### Réhabilitation:

- Il existe quatre centres de réadaptation physique (CRP) et de rééducation fonctionnelle dans les quatre régions du pays;
- La réintégration psychologique est faite pendant et après l'hospitalisation par des spécialistes et des ONG



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### La réintégration sociale

- L'objectif du Gouvernement est de promouvoir l'attribution d'un logement décent aux handicapés en même temps qu'il encourage la création de petites entités d'entraide et d'appui aussi bien moral que matériel (Ministère de la Solidarité Nationale et Associations);
- Le Gouvernement assure la promotion de produits d'importation en facilitant l'exonération de ces produits pour les activités domestiques et professionnelles par les personnes handicapées ou leurs associations



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### Problèmes rencontrés

- Insuffisance d'infrastructures adaptées couvrant tout le territoire national et inexistence des financements;
- Manque d'équipement pour l'épanouissement social;
- Besoin urgent en différentes formations pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus afin de répondre aux besoins des bénéficiaires et renforcer leur autonomie;
- Besoin de soins spécifiques en fonction du type et du degré d'handicap;
- Cherté et rareté des services rendus aux personnes handicapées
- Difficulté de prioriser et d'intégrer l'handicap dans la politique globale de développement;
- Budget de l'Etat consacré aux handicapés reste extrêmement faible.



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### Vision et mission:

- La **vision** du programme de l'action humanitaire contre les mines et REG au Burundi est donner l'égalité des chances à la réadaptation, la réhabilitation et la réintégration des victimes de guerre et leur pleine participation à la reconstruction socio-économique du pays;
- La **mission** essentielle du programme est de promouvoir ,**avec eux**, les droits et la dignité des personnes en situation de handicap (PSH), les appuyer dans le développement de leurs conditions de vie et intérêts ainsi que leur pleine réinsertion dans la société.





## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### Objectifs majeurs pour une stratégie cohérente d'assistance aux victimes

- Mettre en place un système de coordination de l'assistance aux victimes;
- Collecter les informations sur toutes les victimes (enquête sur tout le territoire national) en impliquant les victimes et les autres handicapés ;
- Elaborer un programme d'assistance aux victimes en s'appuyant sur ce qui existe déjà;
- Promouvoir et faciliter le recrutement des personnes handicapées dans les instances et institutions nationales;
- Mobiliser plus de ressources pour mettre en application la Stratégie Nationale d'Assistance aux Victimes;
- Impliquer les victimes de mines et des REG dans les Programmes d'Éducation pour la Prévention des Accidents par Mines et Engins non Explosés (PEPAM);
- Impliquer les victimes dans la rédaction des rapports sur l'assistance



# Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



## Un programme cohérent pour l'assistance aux victimes

Action H	Partenaire d'exécution
Renforcer la capacité nationale en formant des formateurs et équiper les hôpitaux du matériel nécessaire	Croix Rouge Nationale Ministère de la Santé Publique
Approche de proximité de la personne handicapée à travers la mise en place des programmes de réadaptation à base communautaire et de soutien aux organisations de personnes handicapées œuvrant dans la réinsertion socioprofessionnelle	HIB-HIF-TPO Ministère de la Santé Publique Ministère de la Solidarité ONG et Associations
Réhabilitation physique	HIB
Assistance psychologique et psychosociale	HIB-HIF-TPO Ministère de la Santé Publique
Programmes de réintégration socio-économique	Ministères intéressés- ONG et Associations
Elaborer et soumettre une politique nationale d'assistance aux handicapés	Ministère de la Solidarité Union des personnes handicapées du Burundi
Les droits et capacités des PSH sont reconnus par les communautés et les PSH elles-mêmes	Ministère de la Solidarité Union des personnes handicapées du Burundi HIB-HIF-TPO



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### PROPOSITIONS

- La communauté internationale doit plaider pour une mise en œuvre rapide de la convention relative aux personnes handicapées (lois nationales en faveur des handicapés);
- Les pays donateurs devraient augmenter les financements des projets pour handicapés surtout pour les pays post conflits;
- Les victimes de guerre doivent être intégrées dans tous les programmes de développement;



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



### Conclusions

- Même si quelques réalisations témoignent de la volonté des partenaires pour la réadaptation, la réhabilitation et la réinsertion socio-économique des PSH, la tâche reste immense;
- Chaque accident évité permet de progresser dans la mise en place des conditions d'une paix durable et productive;
- Tout un chacun participer à nous aider à réaliser l'objectif principal d'intégrer au moins 80% des PSH dans le développement pour une meilleure efficacité de lutte contre la pauvreté d'ici l'année prochaine.



## Programme National de l'Action Humanitaire contre les Mines au Burundi



Je vous remercie pour votre aimable attention

